

LVMH

LVMH : mise à disposition des comptes consolidés audités 2018

Paris, 14 février 2019

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de ses comptes consolidés audités 2018.

Ce document a été déposé le 14 février 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il peut être consulté dans la rubrique Publications du site Internet de la Société (www.lvmh.fr).